



La Haye, le 06 octobre 2025

**CONVOCATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE**

du

Vendredi 10 octobre 2025 à 18 H 45 A LA MAIRIE

M. Le Maire, Jean-Marc GAILLON vous demande d'assister à la prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal le vendredi 10 octobre 2025 – 18 h 45 mn à la mairie de LA HAYE dans la Salle du Conseil.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 10 octobre 2025 18h 45 mn

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du compte rendu de la précédente réunion de Conseil
2. Présentation comptable de l'exécution budgétaire au 30/09/2025
3. Les Délibérations à prendre :
 1. Mise en place d'une ligne de trésorerie de 70.000,00 €
 2. SDE 76 éclairage public (modèle SDE 76)
 3. DECI Participation communale à l'installation de poche à eau par les administrés de la commune.
4. QUESTIONS DIVERSES

MAIRIE DE LA HAYE - 30 RUE DE MORVILLE - 76780 LA HAYE

☎ 02 35 90 84 34
🌐 [Http://www.la-haye.site](http://www.la-haye.site)
✉ mairie.la-haye@wanadoo.fr

COMMUNE DU PAYS DE BRAY

PAYS DE BRAY



Publié le : 06/10/2025 11:47 (Europe/Paris)
Par : JM Gaillon
https://www.intramuros.org/la-haye/documents_administratifs/41389



La Haye

Pouvoir : en cas d'absence, merci de bien vouloir donner votre pouvoir à un autre membre du conseil municipal. Le formulaire de pouvoir est joint à la présente convocation.

M. Le Maire, Jean-Marc GAILLON
La Haye, Lundi 06 octobre 2025



MAIRIE DE LA HAYE - 30 RUE DE MORVILLE - 76780 LA HAYE

☎ 02 35 90 84 34
🌐 [Http://www.la-haye.site](http://www.la-haye.site)
✉ mairie.la-haye@wanadoo.fr

COMMUNE DU PAYS DE BRAY



Publié le : 06/10/2025 11:47 (Europe/Paris)

Par : JM Gaillon

https://www.intramuros.org/la-haye/documents_administratifs/41389

POUVOIR

De représentation au Conseil Municipal

Je soussigné,

Donne pouvoir à :

Pour me représenter lors de la Réunion du Conseil Municipal de la Commune de LA HAYE, convoqué le lundi 06 octobre 2025 en séance ordinaire du VENDREDI 10 OCTOBRE 2025 à 18 h 45 mn à la mairie, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tout vote, de signer tous documents.

Le présent pouvoir conserve ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette séance serait reportée pour une quelconque cause que ce soit.

Fait à LA HAYE

Le,

Signature,

Mention à écrire à la main : « BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR »

Signature,

